

## Inscriptions Eté 12-17 ans

Les inscriptions sont à faire sur le portail Jeunesse-Education, accessible sur le site de la ville : [www.ploufragan.fr](http://www.ploufragan.fr) / Les services / Jeunesse-éducation « Le Pollen ».

Vous trouverez ci-dessous la procédure :

<b>Nouvelles familles, sans espace sur le portail Jeunesse-Éducation</b>	<b>Familles ayant déjà un espace sur le portail Jeunesse-Éducation</b>
<p>1- Créer votre espace sur le portail Jeunesse-Éducation</p> <p>2- Créer l'inscription « <u>dossier administratif jeune</u> » (joindre les justificatifs scannés : livret de famille, justificatif de domicile, vaccins obligatoires, assurance). <i>Cette inscription sera validée par le service Jeunesse-Éducation.</i></p>	<p>Si le dossier administratif de votre enfant est déjà créé, passez directement à l'étape 3.</p> <p>Sinon créez le dossier administratif jeune (étape 2).</p>
<p>3- Créer l'inscription de votre choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion Carte Loisirs Eté Jeunes</li> <li>- Inscription aux séjours 12/17 ans – Eté.</li> </ul> <p>Pour la <u>carte LEJ</u>, la procédure s'arrête là, une fois le paiement effectué. La carte sera remise à votre enfant lors de sa 1<sup>ère</sup> venue.</p> <p>Pour <u>les séjours</u>, vous avez ensuite accès au calendrier pour réserver les dates. Pour finaliser la réservation : effectuez le paiement par carte bancaire.</p>	

Le service Jeunesse-Education

13/03/2024